



REPUBLIQUE FRANÇAISE

Mairie de HOUDAN

Numéro SIRET : 21780310500014

POSTE COMPTABLE : TRESORERIE DE LONGNES

M14

BUDGET PRIMITIF

voté par nature

BUDGET : Commune de Houdan

ANNEE 2017

SOMMAIRE

I. Informations générales

- p.2 A - Informations statistiques, fiscales et financières
 p.3 B - Modalités de vote du budget

II. Présentation générale du budget

- p.4 A1 - Vue d'ensemble - Sections
 p.5 A2 - Vue d'ensemble - Section de fonctionnement - Chapitres
 p.6 A3 - Vue d'ensemble - Section d'investissement - Chapitres
 p.8 B1 - Balance générale du budget - Dépenses
 p.9 B2 - Balance générale du budget - Recettes

III. Vote du budget

- p.10 A1 - Section de fonctionnement - Détail des dépenses
 p.13 A2 - Section de fonctionnement - Détail des recettes
 p.15 B1 - Section d'investissement - Détail des dépenses
 p.17 B2 - Section d'investissement - Détail des recettes
 p.19 B3 - Opérations d'équipement - Détail des chapitres et articles

IV – ANNEXES		Jointes	Sans Objet
A - Eléments du bilan			
	A2.1 - Etat de la dette - Détail des crédits de trésorerie		X
p.38	A2.2 - Etat de la dette - Répartition par nature de dettes	X	
	A2.3 - Etat de la dette - Répartition des emprunts par structure de taux		X
p.40	A2.4 - Etat de la dette - Typologie de la répartition de l'encours	X	
	A2.5 - Etat de la dette - Détail des opérations de couverture		X
	A2.6 - Etat de la dette - Dette pour financer l'emprunt d'un autre organisme		X
	A2.7 - Etat de la dette - Autres dettes		X
p.41	A3 - Méthodes utilisées pour les amortissements	X	
	A4 - Etat des provisions		X
	A5 - Etalement des provisions		X
p.42	A6.1 - Equilibre des opérations financières - Dépenses	X	
p.43	A6.2 - Equilibre des opérations financières - Recettes	X	
	A8 - Etat des charges transférées		X
p.44	A9 - Détail des opérations pour le compte de tiers	X	
B - Engagements hors bilan			
p.49	B1.1 - Etat des emprunts garantis par la commune ou l'établissement	X	
	B1.2 - Calcul du ratio d'endettement		X
	B1.3 - Etat des contrats de crédit-bail		X
	B1.4 - Etat des contrats de partenariat public-privé		X
	B1.5 - Etat des autres engagements donnés		X
	B1.6 - Etat des engagements reçus		X
p.51	B1.7 - Subventions versées dans le cadre du vote du budget	X	
	B2.1 - Etat des autorisations de programme et des crédits de paiement afférents		X
	B2.2 - Etat des autorisations d'engagement et des crédits de paiement afférents		X
	B3 - Emploi des recettes grevées d'une affectation spéciale		X
C - Autres éléments d'informations			
p.52	C1 - Etat du personnel	X	
	C2 - Liste des organismes dans lesquels a été pris un engagement financier		X
	C3.1 - Liste des organismes de regroupement auxquels adhère la commune ou l'établissement		X
	C3.2 - Liste des établissements publics créés		X
	C3.3 - Liste des services individualisés dans un budget annexe		X
	C3.4 - Liste des services assujettis à la TVA et non érigés en budget annexe		X
D - Décisions en matière des taux de contributions directes - Arrêtés et signatures			
p.56	D1 - Décisions en matière de taux de contributions directes	X	
p.57	D2 - Arrêté et signatures	X	

(1) Ne sont pas produites les annexes qui ne concernent pas la collectivité, ni au titre de l'exercice, ni au titre du détail des comptes du bilan. Dans ce cas, cochez la case « sans objet » correspondante. (Ne pas produire d'état néant)

11 12 13 14 15 16 17 18 19 20 21 22 23 24 25 26 27 28 29 30 31 32 33 34 35 36 37 38 39 40 41 42 43 44 45 46 47 48 49 50 51 52 53 54 55 56 57 58 59 60 61 62 63 64 65 66 67 68 69 70 71 72 73 74 75 76 77 78 79 80 81 82 83 84 85 86 87 88 89 90 91 92 93 94 95 96 97 98 99 100 101 102 103 104 105 106 107 108 109 110 111 112 113 114 115 116 117 118 119 120 121 122 123 124 125 126 127 128 129 130 131 132 133 134 135 136 137 138 139 140 141 142 143 144 145 146 147 148 149 150 151 152 153 154 155 156 157 158 159 160 161 162 163 164 165 166 167 168 169 170 171 172 173 174 175 176 177 178 179 180 181 182 183 184 185 186 187 188 189 190 191 192 193 194 195 196 197 198 199 200 201 202 203 204 205 206 207 208 209 210 211 212 213 214 215 216 217 218 219 220 221 222 223 224 225 226 227 228 229 230 231 232 233 234 235 236 237 238 239 240 241 242 243 244 245 246 247 248 249 250 251 252 253 254 255 256 257 258 259 260 261 262 263 264 265 266 267 268 269 270 271 272 273 274 275 276 277 278 279 280 281 282 283 284 285 286 287 288 289 290 291 292 293 294 295 296 297 298 299 300 301 302 303 304 305 306 307 308 309 310 311 312 313 314 315 316 317 318 319 320 321 322 323 324 325 326 327 328 329 330 331 332 333 334 335 336 337 338 339 340 341 342 343 344 345 346 347 348 349 350 351 352 353 354 355 356 357 358 359 360 361 362 363 364 365 366 367 368 369 370 371 372 373 374 375 376 377 378 379 380 381 382 383 384 385 386 387 388 389 390 391 392 393 394 395 396 397 398 399 400 401 402 403 404 405 406 407 408 409 410 411 412 413 414 415 416 417 418 419 420 421 422 423 424 425 426 427 428 429 430 431 432 433 434 435 436 437 438 439 440 441 442 443 444 445 446 447 448 449 450 451 452 453 454 455 456 457 458 459 460 461 462 463 464 465 466 467 468 469 470 471 472 473 474 475 476 477 478 479 480 481 482 483 484 485 486 487 488 489 490 491 492 493 494 495 496 497 498 499 500 501 502 503 504 505 506 507 508 509 510 511 512 513 514 515 516 517 518 519 520 521 522 523 524 525 526 527 528 529 530 531 532 533 534 535 536 537 538 539 540 541 542 543 544 545 546 547 548 549 550 551 552 553 554 555 556 557 558 559 560 561 562 563 564 565 566 567 568 569 570 571 572 573 574 575 576 577 578 579 580 581 582 583 584 585 586 587 588 589 590 591 592 593 594 595 596 597 598 599 600 601 602 603 604 605 606 607 608 609 610 611 612 613 614 615 616 617 618 619 620 621 622 623 624 625 626 627 628 629 630 631 632 633 634 635 636 637 638 639 640 641 642 643 644 645 646 647 648 649 650 651 652 653 654 655 656 657 658 659 660 661 662 663 664 665 666 667 668 669 670 671 672 673 674 675 676 677 678 679 680 681 682 683 684 685 686 687 688 689 690 691 692 693 694 695 696 697 698 699 700 701 702 703 704 705 706 707 708 709 710 711 712 713 714 715 716 717 718 719 720 721 722 723 724 725 726 727 728 729 730 731 732 733 734 735 736 737 738 739 740 741 742 743 744 745 746 747 748 749 750 751 752 753 754 755 756 757 758 759 760 761 762 763 764 765 766 767 768 769 770 771 772 773 774 775 776 777 778 779 780 781 782 783 784 785 786 787 788 789 790 791 792 793 794 795 796 797 798 799 800 801 802 803 804 805 806 807 808 809 810 811 812 813 814 815 816 817 818 819 820 821 822 823 824 825 826 827 828 829 830 831 832 833 834 835 836 837 838 839 840 841 842 843 844 845 846 847 848 849 850 851 852 853 854 855 856 857 858 859 860 861 862 863 864 865 866 867 868 869 870 871 872 873 874 875 876 877 878 879 880 881 882 883 884 885 886 887 888 889 890 891 892 893 894 895 896 897 898 899 900 901 902 903 904 905 906 907 908 909 910 911 912 913 914 915 916 917 918 919 920 921 922 923 924 925 926 927 928 929 930 931 932 933 934 935 936 937 938 939 940 941 942 943 944 945 946 947 948 949 950 951 952 953 954 955 956 957 958 959 960 961 962 963 964 965 966 967 968 969 970 971 972 973 974 975 976 977 978 979 980 981 982 983 984 985 986 987 988 989 990 991 992 993 994 995 996 997 998 999 1000

I - INFORMATIONS GENERALES

I

MODALITES DE VOTE DU BUDGET

B

- I - L'Assemblée délibérante a voté le présent budget par nature :
- au niveau du chapitre pour la section de fonctionnement,
 - au niveau du chapitre pour la section d'investissement.
 - avec les chapitres "opérations d'équipement " de l'état III B 3.
 - sans vote formel sur chacun des chapitres.

La liste des articles spécialisés sur lesquels l'ordonnateur ne peut procéder à des virements d'article à article est la suivante :

II - En l'absence de mention au paragraphe I ci-dessus, le budget est réputé voté par chapitre, et, en section d'investissement, sans chapitre de dépense "opération d'équipement ".

III - Les provisions sont budgétaires.

IV - La comparaison avec le budget précédent (cf. colonne "Pour mémoire") s'effectue par rapport à la colonne du budget primitif de l'exercice précédent.

V - Le présent budget a été voté avec reprise des résultats de l'exercice 2016 après le vote du compte administratif 2016.

II - PRESENTATION GENERALE DU BUDGET

II

SECTION DE FONCTIONNEMENT - CHAPITRES

A2

DEPENSES DE FONCTIONNEMENT

Chap.	Libellé	Pour mémoire budget précédent	Restes à réaliser 2016 (2)	Propositions nouvelles	VOTE (3)	TOTAL (=RAR + proposé)
011	Charges à caractère général	1 127 384,63	0,00	958 958,91		958 958,91
012	Charges de personnel et frais assimilés	1 075 999,00	0,00	1 234 570,08		1 234 570,08
014	Atténuations de produits	112 782,00	0,00	138 075,00		138 075,00
65	Autres charges de gestion courante	452 331,87	0,00	450 596,81		450 596,81
Total des dépenses de gestion courante		2 768 497,50	0,00	2 782 200,80		2 782 200,80
66	Charges financières	104 492,28	0,00	99 518,58		99 518,58
67	Charges exceptionnelles	55 000,00	0,00	108 423,00		108 423,00
68	Dotations aux amortissements et aux provisions (4)			0,00		0,00
022	Dépenses imprévues (fonctionnement)	24 601,43		25 000,00		25 000,00
Total des dépenses réelles de fonctionnement		2 952 591,21	0,00	3 015 142,38		3 015 142,38
023	Virement à la section d'investissement (5)			0,00		0,00
042	Opérations d'ordre de transfert entre sections (5)	234 174,78		242 526,96		242 526,96
043	Opérations d'ordre à l'intérieur de la section de fonc			0,00		0,00
Total des dépenses d'ordre de fonctionnement		234 174,78		242 526,96		242 526,96
TOTAL		3 186 765,99	0,00	3 257 669,34		3 257 669,34

+

D 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE (2)

0,00

=

TOTAL DES DEPENSES DE FONCTIONNEMENT CUMULEES

3 257 669,34

RECETTES DE FONCTIONNEMENT

Chap.	Libellé	Pour mémoire budget précédent	Restes à réaliser 2016 (2)	Propositions nouvelles	VOTE (3)	TOTAL (=RAR + proposé)
013	Atténuations de charges	9 823,00	0,00	10 245,00		10 245,00
70	Produits des services, du domaine et ventes diverses	278 224,14	0,00	324 665,34		324 665,34
73	Impôts et taxes	2 103 498,75	0,00	2 138 332,00		2 138 332,00
74	Dotations, subventions et participations	627 016,74	0,00	534 072,00		534 072,00
75	Autres produits de gestion courante	98 075,22	0,00	83 660,00		83 660,00
Total des recettes réelles de gestion courante		3 116 637,85	0,00	3 090 974,34		3 090 974,34
76	Produits financiers	900,00	0,00	900,00		900,00
77	Produits exceptionnels	62 977,14	0,00	33 620,00		33 620,00
78	Reprises sur amortissements et provisions (4)			62 400,00		62 400,00
Total des recettes réelles de fonctionnement		3 180 514,99	0,00	3 187 894,34		3 187 894,34
042	Opérations d'ordre de transfert entre sections (5)	6 251,00		23 782,87		23 782,87
043	Opérations d'ordre à l'intérieur de la section de fonc			0,00		0,00
Total des recettes d'ordre de fonctionnement		6 251,00		23 782,87		23 782,87
TOTAL		3 186 765,99	0,00	3 211 677,21		3 211 677,21

+

R 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE (2)

45 992,13

=

TOTAL DES RECETTES DE FONCTIONNEMENT CUMULEES

3 257 669,34

Pour information :

**AUTOFINANCEMENT PREVISIONNEL
DEGAGE AU PROFIT DE LA SECTION
D'INVESTISSEMENT (6)**

218 744,09

Il s'agit, pour un budget voté en équilibre des ressources propres correspondant à l'excédent des recettes réelles de fonctionnement sur les dépenses réelles de fonctionnement. Il sert à financer le remboursement du capital de la dette et les nouveaux investissements de la commune ou de l'établissement.

(1) Cf. Modalités de vote I-B

(2) Inscrite en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats)

(3) Le vote de l'organe délibérant porte uniquement sur les propositions nouvelles

(4) Si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions semi-budgétaires.

(5) DF 023 = RI 021 ; DI 040 = RF 042 ; RI 040 = DF 042 ; DI 041 = RI 041 ; DF 043 = RF 043.

(6) Solde de l'opération DF 023 + DF 042 - RF 042 ou solde de l'opération RI 021+ RI 040 - DI 040

II - PRESENTATION GENERALE DU BUDGET

II

SECTION D'INVESTISSEMENT - CHAPITRES

A3

(1) Cf. Modalités de vote I-B

(2) Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats)

(3) Le vote de l'organe délibérant porte uniquement sur les propositions nouvelles

(4) DF 023 = RI 021 ; DI 040 = RF 042 ; RI 040 = DF 042 ; DI 041 = RI 041 ; DF 043 = RF 043

(5) A servir uniquement dans le cadre d'un suivi des stocks selon la méthode de l'inventaire permanent simplifié autorisée pour les seules opérations d'aménagements (lotissement, ZAC...) par ailleurs retracées dans le cadre de budgets annexes

(6) En dépenses, le chapitre 22 retrace les travaux d'investissement réalisés sur les biens reçus en affectation. En recette, il retrace, le cas échéant, l'annulation de tels travaux effectués sur un exercice antérieur

(7) A servir uniquement lorsque la commune ou l'établissement effectue une dotation initiale en espèces au profit d'un service public non personnalisé qu'elle ou qu'il crée

(8) Seul le total des opérations pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail Annexe IV A9)

(9) Le compte 1068 n'est pas un chapitre mais un article du chapitre 10

(10) Solde de l'opération DF 023 + DF 042 - RF 042 ou solde de l'opération RI 021 + RI 040 - DI 040

II - PRESENTATION GENERALE DU BUDGET

II

BALANCE GENERALE DU BUDGET

B2

2 - RECETTES (du présent budget + Restes à réaliser)

	FONCTIONNEMENT	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
013	Atténuations de charges	10 245,00		10 245,00
70	Produits des services, du domaine et ventes diverses	324 665,34		324 665,34
72	Travaux en régie		19 695,37	19 695,37
73	Impôts et taxes	2 138 332,00		2 138 332,00
74	Dotations, subventions et participations	534 072,00		534 072,00
75	Autres produits de gestion courante	83 660,00	0,00	83 660,00
76	Produits financiers	900,00	0,00	900,00
77	Opérations d'ordre de transfert entre sections	33 620,00	4 087,50	37 707,50
78	Reprises sur amortissements et provisions	62 400,00	0,00	62 400,00
	Recettes de fonctionnement - Total	3 187 894,34	23 782,87	3 211 677,21

+

R 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE 45 992,13

=

TOTAL DES RECETTES DE FONCTIONNEMENT CUMULEES 3 257 669,34

	INVESTISSEMENT	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
10	Dotations, fonds divers et réserves (sauf 1068)	134 000,00	0,00	134 000,00
13	Subventions d'investissement	555 371,83	0,00	555 371,83
16	Emprunts et dettes assimilées (sauf 1688 non bud.)	0,00	0,00	0,00
18	Compte de liaison : affectation	(7) 0,00		0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)(5)	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipements versés	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles (5)	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation (5)	(8) 0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (5)	0,00	0,00	0,00
26	Participations et créances (...) des participations	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00
28	Amortissements des immobilisations		242 526,96	242 526,96
45..	Opérations pour compte de tiers (6)	0,00	0,00	0,00
3...	Stocks	0,00	0,00	0,00
021	Virement de la section de fonctionnement		0,00	0,00
024	Produits des cessions d'immobilisations	0,00		0,00
	Recettes d'investissement - Total	689 371,83	242 526,96	931 898,79

+

R 001 SOLDE D'EXECUTION POSITIF REPORTE OU ANTICIPE 1 942 663,54

+

AFFECTATION AU COMPTE 1068 8 400,63

=

TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT CUMULEES 2 882 962,96

(1) Y compris les opérations relatives au rattachement des charges et des produits et les opérations d'ordre semi-budgétaires

(2) Voir liste des opérations d'ordre

(3) Permet de retracer des opérations particulières telles que les opérations de stocks liées à la tenue d'un inventaire permanent simplifié

(4) Si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions budgétaires.

(5) Hors chapitres « opérations d'équipement »

(6) Seul le total des opérations pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail Annexe IV A9)

(7) A servir uniquement lorsque la commune ou l'établissement effectue une dotation initiale en espèces au profit d'un service public non personnalisé qu'elle ou qu'il crée

(8) En dépenses, le chapitre 22 retrace les travaux d'investissement réalisés sur les biens reçus en affectation. En recette, il retrace, le cas échéant, l'annulation de tels travaux effectués sur un exercice antérieur

III - VOTE DU BUDGET

III

SECTION DE FONCTIONNEMENT - DETAIL DES DEPENSES

A1

Chap/ art (1)	Libellé (1)	Pour mémoire budget précédent (2)	Proposition nouvelle (3)	Vote de l'assemblée délibérante (4)
6413	Personnel non titulaire	199 386,00	227 302,49	
64168	Autres emplois d'insertion	41 296,00	66 640,19	
6451	Cotisations à l'U.R.S.S.A.F.	127 681,00	136 210,96	
6453	Cotisations aux caisses de retraite	131 134,00	163 033,06	
6454	Cotisations aux A.S.S.E.D.I.C	14 920,00	16 034,03	
6456	Versement au F.N.C du supplément familial	450,00	1 375,00	
6458	Cotisations aux autres organismes sociaux	6 109,00	6 150,00	
6475	Médecine du travail, pharmacie	3 120,00	3 354,00	
014	Atténuations de produits	112 782,00	138 075,00	
7391171	Dégrèv.taxe foncière / propriétés non bâties jeunes agriculteurs		138 075,00	
739223	Fonds de péréquation ressources communales et intercommunales	112 782,00	0,00	
65	Autres charges de gestion courante	452 331,87	450 596,81	
6531	Indemnités	55 148,00	61 516,80	
6532	Frais de mission		200,00	
6533	Cotisations de retraite	2 250,00	2 583,12	
6535	Formation		440,00	
6541	Créances admises en non-valeur		0,00	
6542	Créances éteintes		0,00	
6553	Service d'incendie	141 122,00	141 674,00	
65541	Contributions au fonds de compensation des charges territoriales	73 150,00	73 015,00	
6556	Indemnités de logement aux instituteurs	702,00	0,00	
657358	Autres groupements	2 250,00	2 300,00	
657362	CCAS	96 000,00	93 793,00	
65738	Autres organismes publics	360,00	65,00	
65740	Subventions de fonctionnement non affecté de droit privé	7 500,00	5 590,00	
657426	Centre de culture et de loisirs houdanais	1 500,00	1 500,00	
657427	Association de restauration des orgues de houdan	500,00	500,00	
657428	Syndicat d initiative	400,00	400,00	
657430	Comite de jumelage	3 050,00	3 050,00	
657431	Les Bardes	600,00	300,00	
657432	Dixmude	9 300,00	8 000,00	
657433	Ush hand ball	10 000,00	10 000,00	
657434	Ush gymnastique volontaire	1 000,00	1 000,00	
657435	Tennis club houdanais	6 000,00	6 000,00	
657438	Karaté Do	1 500,00	1 300,00	
657441	Association sportive du college	3 330,00	1 250,00	
657442	Petanque houdanaise	2 000,00	2 000,00	
657443	Pecheurs de la vesgre	1 250,00	1 250,00	
657444	Amicale de la tour	2 500,00	2 000,00	
657448	Acpq catm	260,00	250,00	
657449	Union nationale des combattants	260,00	290,00	
657450	Medailles militaires	260,00	250,00	
657452	Societe avicole colombophile et cunicole yvelines	2 000,00	2 000,00	
657460	Fraca	260,00	250,00	
657461	Kassoumai	500,00	500,00	
657464	Entente cycliste du houdanais	9 500,00	9 500,00	
657466	Donjon de Houdan	3 000,00	500,00	
657477	Aviateurs sourds	600,00	0,00	
657478	Alliance judo du Pays Houdanais	1 000,00	1 000,00	
657479	Association ATENA	500,00	500,00	
657482	Ecole Sainte Jeanne d'Arc	7 761,82	6 466,00	
657483	Association des commerçants	500,00	0,00	
658	Charges diverses de la gestion courante	4 518,05	9 363,89	
	TOTAL = DEPENSES DE GESTION DES SERVICES (a) = (011+012+014+65+656)	2 768 497,50	2 782 200,80	
66	Charges financières (b)	104 492,28	99 518,58	
66111	Intérêts réglés à l'échéance	105 230,00	100 220,00	
66112	Intérêts - rattachement des intérêts courus non échus	-737,72	-701,42	

III - VOTE DU BUDGET

III

SECTION DE FONCTIONNEMENT - DETAIL DES RECETTES

A2

Chap/ art (1)	Libellé (1)	Pour mémoire budget précédent (2)	Proposition nouvelle (3)	Vote de l'assemblée délibérante (4)
013	Atténuations de charges	9 823,00	10 245,00	
6419	Remboursements sur rémunérations du personnel	2 409,00	2 575,00	
6459	Remboursements sur charges de SS et de prévoyance	7 414,00	7 670,00	
70	Produits des services, du domaine et ventes diverses	278 224,14	324 665,34	
70311	Concession dans les cimetières (produit net)	4 000,00	4 000,00	
70312	Redevances funéraires	700,00	700,00	
70321	Droits de stationnement et de location sur la voie publique	55 000,00	50 000,00	
70323	Redevance d'occupation du domaine public communal	42 830,00	50 300,00	
7062	Redevances et droits des services à caractère culturel	700,00	835,00	
7067	Redevances et droits des services périscolaires et d'enseigne	166 740,50	180 000,00	
70873	par les C.C.A.S		35 768,00	
70878	par d'autres redevables	8 253,64	3 062,34	
73	Impôts et taxes	2 103 498,75	2 138 332,00	
73111	Taxes foncières et d'habitation	1 319 397,00	1 352 431,00	
73211	Attribution de compensation	584 109,75	584 109,00	
73221	FNGIR	4 322,00	0,00	
7323	Reversement du prélèvement de l'Etat sur le PBJ		4 322,00	
7336	Droits de place	4 770,00	4 770,00	
7343	Taxe sur les pylônes électriques	10 900,00	11 200,00	
7351	Taxe sur la consommation finale d'électricité	90 000,00	91 500,00	
7381	Taxe additionnelle aux droits de mutation ou à la taxe de publi	90 000,00	90 000,00	
74	Dotations, subventions et participations	627 016,74	534 072,00	
7411	Dotation forfaitaire	425 463,00	369 688,00	
74121	Dotation de solidarité rurale	46 044,00	52 812,00	
74718	Autres	14 750,00	26 372,00	
7473	Départements	1 900,00	1 900,00	
74741	Communes membres du GFP	15 000,00	1 500,00	
74748	Autres communes	2 500,00	3 000,00	
74758	Autres groupements	75 267,41	24 000,00	
7478	Autres organismes	800,00	800,00	
748314	Dotation unique compensations spécifiques taxe professionnelle	2 520,00	784,00	
74834	Etat - Compensation au titre des exonérations des taxes foncièr	4 992,00	4 112,00	
74835	Etat - Compensation au titre des exonérations de taxe d'habit	22 767,00	35 074,00	
7485	Dotation pour les titres sécurisés	5 030,00	5 030,00	
7488	Autres attributions et participations	9 983,33	9 000,00	
75	Autres produits de gestion courante	98 075,22	83 660,00	
752	Revenus des immeubles	81 565,22	67 150,00	
757	Redevances versées par les fermiers et concessionnaires	16 510,00	16 510,00	
TOTAL = RECETTES DE GESTION DES SERVICES (a) = (70+74+75+013)		3 116 637,85	3 090 974,34	
76	Produits financiers (b)	900,00	900,00	
761	Produits de participations	900,00	900,00	
77	Produits exceptionnels (c)	62 977,14	33 620,00	
7713	Libéralités reçues	2 500,00	2 620,00	
774	Subventions exceptionnelles	22 000,00	3 000,00	
7788	Produits exceptionnels divers	38 477,14	28 000,00	
TOTAL DES RECETTES REELLES = a+b+c+d		3 180 514,99	3 125 494,34	
042	Opérations d'ordre de transfert entre sections (6)	6 251,00	23 782,87	
722	Immobilisations corporelles	3 500,00	19 695,37	
777	Quote-part des subventions d'investissement transférées au comp	2 751,00	4 087,50	
7811	Reprises sur amort. des immos incorporelles et corporelles		0,00	
043	Opérations d'ordre à l'intérieur de la section de fonctionnement		0,00	
TOTAL DES RECETTES D'ORDRE		6 251,00	23 782,87	
TOTAL DES RECETTES DE FONCTIONNEMENT DE L'EXERCICE (= Total des opérations réelles et d'ordre)		3 186 765,99	3 149 277,21	

III - VOTE DU BUDGET

III

SECTION D'INVESTISSEMENT - DETAIL DES DEPENSES

B1

Chap/ art (1)	Libellé (1)	Pour mémoire budget précédent (2)	Proposition nouvelle (3)	Vote de l'assemblée délibérante (4)
010	Stocks		0,00	
20	Immobilisations incorporelles (sauf opérations et 204)	39 552,00	0,00	
202	Frais réalisation documents urbanisme et numérisation cadastre	39 552,00	0,00	
204	Subventions d'équipement versées (hors opérations)	2 287,00	0,00	
20422	Privé - Bâtiments et installations	2 287,00	0,00	
21	Immobilisations corporelles (hors opérations)		0,00	
2161	Oeuvres et objets d'art		0,00	
22	Immobilisations reçues en affectation (hors opérations)		0,00	
	Opération d'équipement n° 07001 (5)	156,00	0,00	
	Opération d'équipement n° 07003 (5)	47 252,46	0,00	
	Opération d'équipement n° 07004 (5)	136 130,03	0,00	
	Opération d'équipement n° 07005 (5)	632,00	0,00	
	Opération d'équipement n° 07006 (5)	1 216,32	0,00	
	Opération d'équipement n° 07007 (5)	1 216,32	0,00	
	Opération d'équipement n° 14002 (5)	80 000,00	0,00	
	Opération d'équipement n° 14003 (5)	1 000 000,00	179 199,25	
	Opération d'équipement n° 14004 (5)	145 792,00	0,00	
	Opération d'équipement n° 14005 (5)	38 550,00	1 620,00	
	Opération d'équipement n° 14008 (5)	11 000,00	5 500,00	
	Opération d'équipement n° 14010 (5)	70 000,00	81 021,22	
	Opération d'équipement n° 14011 (5)	20 343,67	0,00	
	Opération d'équipement n° 14012 (5)	16 698,31	0,00	
	Opération d'équipement n° 15001 (5)	88 617,41	0,00	
	Opération d'équipement n° 15002 (5)	20 000,00	0,00	
	Opération d'équipement n° 15003 (5)	40 000,00	0,00	
	Opération d'équipement n° 15004 (5)	69 425,21	0,00	
	Opération d'équipement n° 15005 (5)	48 070,15	0,00	
	Opération d'équipement n° 15006 (5)	407 404,76	20 000,00	
	Opération d'équipement n° 15007 (5)	171 834,00	0,00	
	Opération d'équipement n° 93010 (5)	93 169,96	91 810,01	
	Opération d'équipement n° 93013 (5)	180 882,74	255 220,19	
	Opération d'équipement n° 93014 (5)	22 900,00	0,00	
	Opération d'équipement n° 93019 (5)	276,00	0,00	
	Opération d'équipement n° 93049 (5)	33 000,00	0,00	
	Total des dépenses d'équipement	2 786 406,34	634 370,67	
16	Emprunts et dettes assimilées	196 830,00	199 715,00	
1641	Emprunts en euros	196 830,00	199 715,00	
165	Dépôts et cautionnements reçus		0,00	
020	Dépenses imprévues (investissement)	31 135,44	0,00	
020	Dépenses imprévues (investissement)	31 135,44	0,00	
	Total des dépenses financières	227 965,44	199 715,00	
458115001	Opé. pour compte de tiers n° 15001 (6)	72 119,62	0,00	
458115003	Opé. pour compte de tiers n° 15003 (6)	10 000,00	0,00	
458193001	Opé. pour compte de tiers n° 93001 (6)	46 726,23	0,00	
	Total des dépenses d'opérations pour compte de tiers	128 845,85	0,00	
	TOTAL DEPENSES REELLES DE L'EXERCICE	3 143 217,63	834 085,67	
040	Opérations d'ordre de transfert entre sections (7)	6 251,00	23 782,87	

III - VOTE DU BUDGET

III

SECTION D'INVESTISSEMENT - DETAIL DES DEPENSES

B1

Chap/ art (1)	Libellé (1)	Pour mémoire budget précédent (2)	Proposition nouvelle (3)	Vote de l'assemblée délibérante (4)
010	Stocks		0,00	
20	Immobilisations incorporelles (sauf opérations et 204)	39 552,00	6 912,00	
202	Frais réalisation documents urbanisme et numérisation cadastre	39 552,00	6 912,00	
204	Subventions d'équipement versées (hors opérations)	2 287,00	0,00	
20422	Privé - Bâtiments et installations	2 287,00	0,00	
21	Immobilisations corporelles (hors opérations)		23 000,00	
2161	Oeuvres et objets d'art		23 000,00	
22	Immobilisations reçues en affectation (hors opérations)		0,00	
	Opération d'équipement n° 07001 (5)	156,00	0,00	
	Opération d'équipement n° 07003 (5)	47 252,46	0,00	
	Opération d'équipement n° 07004 (5)	136 130,03	0,00	
	Opération d'équipement n° 07005 (5)	632,00	0,00	
	Opération d'équipement n° 07006 (5)	1 216,32	0,00	
	Opération d'équipement n° 07007 (5)	1 216,32	0,00	
	Opération d'équipement n° 14002 (5)	80 000,00	0,00	
	Opération d'équipement n° 14003 (5)	1 000 000,00	179 199,25	
	Opération d'équipement n° 14004 (5)	145 792,00	0,00	
	Opération d'équipement n° 14005 (5)	38 550,00	1 620,00	
	Opération d'équipement n° 14008 (5)	11 000,00	5 500,00	
	Opération d'équipement n° 14010 (5)	70 000,00	81 021,22	
	Opération d'équipement n° 14011 (5)	20 343,67	0,00	
	Opération d'équipement n° 14012 (5)	16 698,31	0,00	
	Opération d'équipement n° 15001 (5)	88 617,41	0,00	
	Opération d'équipement n° 15002 (5)	20 000,00	0,00	
	Opération d'équipement n° 15003 (5)	40 000,00	0,00	
	Opération d'équipement n° 15004 (5)	69 425,21	0,00	
	Opération d'équipement n° 15005 (5)	48 070,15	0,00	
	Opération d'équipement n° 15006 (5)	407 404,76	20 000,00	
	Opération d'équipement n° 15007 (5)	171 834,00	0,00	
	Opération d'équipement n° 93010 (5)	93 169,96	91 810,01	
	Opération d'équipement n° 93013 (5)	180 882,74	255 220,19	
	Opération d'équipement n° 93014 (5)	22 900,00	0,00	
	Opération d'équipement n° 93019 (5)	276,00	0,00	
	Opération d'équipement n° 93049 (5)	33 000,00	0,00	
	Total des dépenses d'équipement	2 786 406,34	664 282,67	
16	Emprunts et dettes assimilées	196 830,00	199 715,00	
1641	Emprunts en euros	196 830,00	199 715,00	
165	Dépôts et cautionnements reçus		0,00	
020	Dépenses imprévues (investissement)	31 135,44	50 000,00	
020	Dépenses imprévues (investissement)	31 135,44	50 000,00	
	Total des dépenses financières	227 965,44	249 715,00	
458115001	Opé. pour compte de tiers n° 15001 (6)	72 119,62	0,00	
458115003	Opé. pour compte de tiers n° 15003 (6)	10 000,00	0,00	
458193001	Opé. pour compte de tiers n° 93001 (6)	46 726,23	0,00	
	Total des dépenses d'opérations pour compte de tiers	128 845,85	0,00	
	TOTAL DEPENSES REELLES DE L'EXERCICE	3 143 217,63	913 997,67	
040	Opérations d'ordre de transfert entre sections (7)	6 251,00	23 782,87	

III - VOTE DU BUDGET	III
SECTION D'INVESTISSEMENT - DETAIL DES DEPENSES	B1

Chap/ art (1)	Libellé (1)	Pour mémoire budget précédent (2)	Proposition nouvelle (3)	Vote de l'assemblée délibérante (4)
	<i>Reprises sur autofinancement antérieur (8)</i>	2 751,00	4 087,50	
13911	<i>Etat et établissements nationaux</i>	800,00	800,00	
13913	<i>Départements</i>	1 055,00	2 219,50	
139151	<i>GFP de rattachement</i>	689,00	722,00	
13938	<i>Autres</i>	207,00	346,00	
28183	<i>Matériel de bureau et matériel informatique</i>		0,00	
	Charges transférées (9)	3 500,00	19 695,37	
2128	<i>Autres agencements et aménagements de terrains</i>		19 695,37	
2313	<i>Constructions</i>	3 500,00	0,00	
041	<i>Opérations patrimoniales (10)</i>		0,00	
2151	<i>Réseaux de voirie</i>		0,00	
	TOTAL DEPENSES D'ORDRE DE L'EXERCICE	6 251,00	23 782,87	
	TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT DE L'EXERCICE (= Total des dépenses réelles et d'ordre)	3 149 468,63	937 780,54	

RESTES A REALISER 2016 (11)	1 945 182,42
+	
D 001 SOLDE D'EXECUTION NEGATIF REPORTE OU ANTICIPE (11)	0,00
=	
TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	2 882 962,96

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement

(2) Cf. Modalités de vote, I-B

(3) Hors restes à réaliser

(4) Le vote de l'organe délibérant porte uniquement sur les propositions nouvelles

(5) Voir état III B3 pour le détail des opérations d'équipement

(6) Voir annexe IV A9 pour le détail des opérations pour compte de tiers

(7) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre : OI 040 = RF 042

(8) Les comptes 15 29, 39, 49 et 59 peuvent figurer dans le détail du chapitre 040 si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions budgétaires

(9) Aucune prévision budgétaire ne doit figurer à l'article 192 (cf. chapitre 024 « produit des cessions d'immobilisation »)

(10) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre : OI 041 = RI 041

(11) Inscrite en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats)

III - VOTE DU BUDGET

III

SECTION D'INVESTISSEMENT - DETAIL DES RECETTES

B2

Chap/ art (1)	Libellé (1)	Pour mémoire budget précédent (2)	Proposition nouvelle (3)	Vote de l'assemblée délibérante (4)
010	Stocks		0,00	
13	Subventions d'investissement (hors 138)	676 648,73	187 259,83	
1313	Départements	7 154,45	0,00	
13151	GFP de rattachement	457,40	0,00	
1321	Etat et établissements nationaux	286 494,88	148 372,96	
1322	Régions	34 866,11	0,00	
1323	Départements	220 000,00	37 151,87	
1326	Autres établissements publics locaux	45 133,89	0,00	
1328	Autres	2 000,00	0,00	
1338	Autres	1 500,00	1 735,00	
1346	Participations pour voirie et réseaux	28 000,00	0,00	
1348	Autres	51 042,00	0,00	
16	Emprunts et dettes assimilées (hors 165)		0,00	
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)		0,00	
204	Subventions d'équipement versées		0,00	
21	Immobilisations corporelles		0,00	
22	Immobilisations reçues en affectation		0,00	
23	Immobilisations en cours		0,00	
Total des recettes d'équipement		676 648,73	187 259,83	
10	Dotations, fonds divers et réserves	560 260,62	142 400,63	
10222	F.C.T.V.A.	255 000,00	129 000,00	
10226	Taxe d'aménagement		5 000,00	
10228	Autres fonds	120 000,00	0,00	
1068	Excédents de fonctionnement capitalisés	185 260,62	8 400,63	
165	Dépôts et cautionnements reçus		0,00	
21	Immobilisations corporelles		0,00	
2183	Matériel de bureau et matériel informatique		0,00	
024	Produits de cessions	50 000,00	0,00	
Total des recettes financières		610 260,62	142 400,63	
458215001	Opé. pour compte de tiers n° 15001 (5)	72 124,26	0,00	
458215003	Opé. pour compte de tiers n° 15003 (5)	10 000,00	0,00	
458293001	Opé. pour compte de tiers n° 93001 (5)	46 726,23	0,00	
Total des recettes d'opérations pour compte de tiers		128 850,49	0,00	
TOTAL RECETTES REELLES		1 415 759,84	329 660,46	
021	Virement de la section de fonctionnement		0,00	
040	Opérations d'ordre de transfert entre sections (6)(7)(8)	234 174,78	242 526,96	
2802	Frais réalisation documents urbanisme et numérisation cadastre	2 780,87	6 516,90	
280422	Privé - Bâtiments et installations	3 460,00	3 612,00	
28051	Concessions et droits similaires	6 694,10	8 684,34	
28121	Plantations d'arbres et d'arbustes	5 797,50	5 547,01	
28128	Autres agencements et aménagements de terrains	26 101,00	26 100,20	
281311	Hôtel de ville	1 418,94	783,04	
281312	Bâtiments scolaires	1 394,00	1 394,00	
281318	Autres bâtiments publics	1 559,00	1 559,00	
28132	Immeubles de rapport	1 593,00	1 593,00	
28135	Installat* générales, agencements, aménagement des construct*	22 643,71	20 746,96	
28151	Réseaux de voirie	4 650,00	4 663,96	
28152	Installations de voirie	29 362,40	31 204,22	
281534	Réseaux d'électrification	15 316,00	15 320,22	
281538	Autres réseaux	1 013,00	1 021,80	
281568	Autre matériel et outillage d'incendie et de défense civile	1 205,00	1 205,00	

III - VOTE DU BUDGET

III

DETAIL DES CHAPITRES D'OPERATION D'EQUIPEMENT

B3

OPERATION D'EQUIPEMENT N° 07003

LIBELLE : CIMETIERE

POUR VOTE (Chapitre)

Art. (1)	Libellé (1)	Réalisations cumulées au 01/01/2017	Restes à réaliser 2016 (2)(4)	Propositions nouvelles (3)	Vote (3)	Montant pour information (4)
DEPENSES		97 187,33	^a 40 102,44	0,00	^b	^b
20	Immobilisations incorporelles	2 960,10	0,00	0,00		
202	Frais réalisation documents urbanisme et numé	2 960,10	0,00	0,00		
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00		
21	Immobilisations corporelles	94 227,23	40 102,44	0,00		
2116	Cimetières	197,22	0,00	0,00		
21316	Équipements du cimetière	91 460,09	40 102,44	0,00		
2135	Installat° générales, agencements, aménagem	2 569,92	0,00	0,00		
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00		
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00		

RECETTES (répartition) (Pour information)		Restes à réaliser 2016 (2)	Recettes de l'exercice
TOTAL RECETTES AFFECTEES		^c	^d 0,00
13	Subventions d'investissement		0,00
16	Emprunts et dettes assimilées		0,00

RESULTAT = (c+d) - (a+b) Excédent de financement si positif Besoin de financement si négatif		-40 102,44
---	--	-------------------

(1) Détailler les articles conformément au plan de comptes utilisé.

(2) A remplir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats.

(3) Lorsque l'opération d'équipement constitue un chapitre faisant l'objet d'un vote, ces deux colonnes sont renseignées. Dans ce cas, le vote de l'assemblée porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(4) Lorsque l'opération d'équipement est présentée pour information, seules ces deux colonnes sont renseignées.

III - VOTE DU BUDGET

III

DETAIL DES CHAPITRES D'OPERATION D'EQUIPEMENT

B3

OPERATION D'EQUIPEMENT N° 14003
LIBELLE : GROUPE SCOLAIRE 2ème tranche
POUR VOTE (Chapitre)

Art. (1)	Libellé (1)	Réalisations cumulées au 01/01/2017	Restes à réaliser 2016 (2)(4)	Propositions nouvelles (3)	Vote (3)	Montant pour information (4)
DEPENSES		0,00	^a 1 000 000,00	179 199,25	^b	^b
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00		
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00		
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00		
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00		
23	Immobilisations en cours	0,00	1 000 000,00	179 199,25		
2313	Constructions	0,00	1 000 000,00	179 199,25		

RECETTES (répartition) (Pour information)		Restes à réaliser 2016 (2)	Recettes de l'exercice
TOTAL RECETTES AFFECTEES		^c	^d 0,00
13	Subventions d'investissement		0,00
1323	Départements		0,00
16	Emprunts et dettes assimilées		0,00

RESULTAT = (c+d) - (a+b) Excédent de financement si positif Besoin de financement si négatif		-1 179 199,25
---	--	---------------

(1) Détailler les articles conformément au plan de comptes utilisé ;

(2) A remplir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats ;

(3) Lorsque l'opération d'équipement constitue un chapitre faisant l'objet d'un vote, ces deux colonnes sont renseignées. Dans ce cas, le vote de l'assemblée porte uniquement sur les propositions nouvelles ;

(4) Lorsque l'opération d'équipement est présentée pour information, seules ces deux colonnes sont renseignées.

III - VOTE DU BUDGET

III

DETAIL DES CHAPITRES D'OPERATION D'EQUIPEMENT

B3

OPERATION D'EQUIPEMENT N° 14005

LIBELLE : PARKING SOUTERRAIN

POUR VOTE (Chapitre)

Art. (1)	Libellé (1)	Réalisations cumulées au 01/01/2017	Restes à réaliser 2016 (2)(4)	Propositions nouvelles (3)	Vote (3)	Montant pour information (4)
DEPENSES		28 242,00	^a 24 300,00	1 620,00	^b	^b
20	Immobilisations incorporelles	28 242,00	24 300,00	1 620,00		
2031	Frais d'études	28 242,00	24 300,00	1 620,00		
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00		
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00		
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00		
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00		

RECETTES (répartition) (Pour information)		Restes à réaliser 2016 (2)	Recettes de l'exercice
TOTAL RECETTES AFFECTEES		^c	^d 0,00
13	Subventions d'investissement		0,00
16	Emprunts et dettes assimilées		0,00

RESULTAT = (c+d) - (a+b) Excédent de financement si positif Besoin de financement si négatif		-25 920,00
---	--	------------

(1) Détailler les articles conformément au plan de comptes utilisé.

(2) A remplir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats.

(3) Lorsque l'opération d'équipement constitue un chapitre faisant l'objet d'un vote, ces deux colonnes sont renseignées. Dans ce cas, le vote de l'assemblée porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(4) Lorsque l'opération d'équipement est présentée pour information, seules ces deux colonnes sont renseignées.

III - VOTE DU BUDGET

III

DETAIL DES CHAPITRES D'OPERATION D'EQUIPEMENT

B3

OPERATION D'EQUIPEMENT N° 14010

LIBELLE : TOILETTES PUBLIQUES

POUR VOTE (Chapitre)

Art. (1)	Libellé (1)	Réalisations cumulées au 01/01/2017	Restes à réaliser 2016 (2)(4)	Propositions nouvelles (3)	Vote (3)	Montant pour information (4)
DEPENSES		0,00	^a 10 778,78	81 021,22	^b	^b
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00		
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00		
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00		
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00		
23	Immobilisations en cours	0,00	10 778,78	81 021,22		
2313	Constructions	0,00	10 778,78	81 021,22		

RECETTES (répartition) (Pour information)		Restes à réaliser 2016 (2)	Recettes de l'exercice
TOTAL RECETTES AFFECTEES		^c	^d 0,00
13	Subventions d'investissement		0,00
16	Emprunts et dettes assimilées		0,00

RESULTAT = (c+d) - (a+b) Excédent de financement si positif Besoin de financement si négatif		-91 800,00
---	--	------------

(1) Détailler les articles conformément au plan de comptes utilisé ;

(2) A remplir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats ;

(3) Lorsque l'opération d'équipement constitue un chapitre faisant l'objet d'un vote, ces deux colonnes sont renseignées. Dans ce cas, le vote de l'assemblée porte uniquement sur les propositions nouvelles ;

(4) Lorsque l'opération d'équipement est présentée pour information, seules ces deux colonnes sont renseignées.

III - VOTE DU BUDGET

III

DETAIL DES CHAPITRES D'OPERATION D'EQUIPEMENT

B3

OPERATION D'EQUIPEMENT N° 15002
LIBELLE : PANNEAUX INFORMATIFS CENTRE VILLE
POUR VOTE (Chapitre)

Art. (1)	Libellé (1)	Réalisations cumulées au 01/01/2017	Restes à réaliser 2016 (2)(4)	Propositions nouvelles (3)	Vote (3)	Montant pour information (4)
DEPENSES		0,00	^a 20 000,00	0,00	^b	^b
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00		
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00		
21	Immobilisations corporelles	0,00	20 000,00	0,00		
2188	Autres immobilisations corporelles	0,00	20 000,00	0,00		
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00		
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00		

RECETTES (répartition) (Pour information)		Restes à réaliser 2016 (2)		Recettes de l'exercice	
TOTAL RECETTES AFFECTEES		^c	0,00	^d	0,00
13	Subventions d'investissement		0,00		0,00
16	Emprunts et dettes assimilées		0,00		0,00

RESULTAT = (c+d) - (a+b) Excédent de financement si positif Besoin de financement si négatif		-20 000,00
---	--	------------

(1) Détailler les articles conformément au plan de comptes utilisé.

(2) A remplir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats.

(3) Lorsque l'opération d'équipement constitue un chapitre faisant l'objet d'un vote, ces deux colonnes sont renseignées. Dans ce cas, le vote de l'assemblée porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(4) Lorsque l'opération d'équipement est présentée pour information, seules ces deux colonnes sont renseignées.

III - VOTE DU BUDGET

III

DETAIL DES CHAPITRES D'OPERATION D'EQUIPEMENT

B3

OPERATION D'EQUIPEMENT N° 15004

LIBELLE : RUE DES JEUX DE BILLES

POUR VOTE (Chapitre)

Art. (1)	Libellé (1)	Réalisations cumulées au 01/01/2017	Restes à réaliser 2016 (2)(4)	Propositions nouvelles (3)	Vote (3)	Montant pour information (4)
DEPENSES		25 640,69	^a 14 965,35	0,00	^b	^b
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00		
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00		
21	Immobilisations corporelles	25 640,69	14 965,35	0,00		
2151	Réseaux de voirie	25 640,69	2 242,52	0,00		
21534	Réseaux d'électrification	0,00	12 722,83	0,00		
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00		
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00		

RECETTES (répartition) (Pour information)		Restes à réaliser 2016 (2)		Recettes de l'exercice	
TOTAL RECETTES AFFECTEES		^c	0,00	^d	0,00
13	Subventions d'investissement		0,00		0,00
16	Emprunts et dettes assimilées		0,00		0,00

RESULTAT = (c+d) - (a+b) Excédent de financement si positif Besoin de financement si négatif		-14 965,35
---	--	------------

(1) Détailler les articles conformément au plan de comptes utilisé ;

(2) A remplir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats ;

(3) Lorsque l'opération d'équipement constitue un chapitre faisant l'objet d'un vote, ces deux colonnes sont renseignées. Dans ce cas, le vote de l'assemblée porte uniquement sur les propositions nouvelles ;

(4) Lorsque l'opération d'équipement est présentée pour information, seules ces deux colonnes sont renseignées.

III - VOTE DU BUDGET

III

DETAIL DES CHAPITRES D'OPERATION D'EQUIPEMENT

B3

OPERATION D'EQUIPEMENT N° 15006

LIBELLE : VIDEOPROTECTION

POUR VOTE (Chapitre)

Art. (1)	Libellé (1)	Réalisations cumulées au 01/01/2017	Restes à réaliser 2016 (2)(4)	Propositions nouvelles (3)	Vote (3)	Montant pour information (4)
DEPENSES		36 473,50	^a 338 700,17	20 000,00	^b	^b
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00		
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00		
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00		
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00		
23	Immobilisations en cours	36 473,50	338 700,17	20 000,00		
2313	Constructions	14 440,80	338 700,17	20 000,00		
238	Avances et acomptes versés sur commandes	22 032,70	0,00	0,00		

RECETTES (répartition) (Pour information)		Restes à réaliser 2016 (2)	Recettes de l'exercice
TOTAL RECETTES AFFECTEES		^c 95 250,00	^d 148 172,96
13	Subventions d'investissement	95 250,00	148 172,96
1321	Etat et établissements nationaux	95 250,00	148 172,96
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00

RESULTAT = (c+d) - (a+b) Excédent de financement si positif Besoin de financement si négatif		-115 277,21
---	--	-------------

(1) Détailler les articles conformément au plan de comptes utilisé ;

(2) A remplir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats ;

(3) Lorsque l'opération d'équipement constitue un chapitre faisant l'objet d'un vote, ces deux colonnes sont renseignées. Dans ce cas, le vote de l'assemblée porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(4) Lorsque l'opération d'équipement est présentée pour information, seules ces deux colonnes sont renseignées.

III - VOTE DU BUDGET

III

DETAIL DES CHAPITRES D'OPERATION D'EQUIPEMENT

B3

OPERATION D'EQUIPEMENT N° 16001

LIBELLE : SQUARE GROSS SCHNEEN

POUR VOTE (Chapitre)

Art. (1)	Libellé (1)	Réalisations cumulées au 01/01/2017	Restes à réaliser 2016 (2)(4)	Propositions nouvelles (3)	Vote (3)	Montant pour information (4)
	DEPENSES	0,00	^a 27 000,00	0,00	^b	^b
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00		
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00		
21	Immobilisations corporelles	0,00	27 000,00	0,00		
2188	Autres immobilisations corporelles	0,00	27 000,00	0,00		
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00		
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00		

RECETTES (répartition) (Pour information)		Restes à réaliser 2016 (2)		Recettes de l'exercice	
TOTAL RECETTES AFFECTEES		^c	0,00	^d	0,00
13	Subventions d'investissement		0,00		0,00
16	Emprunts et dettes assimilées		0,00		0,00

RESULTAT = (c+d) - (a+b) Excédent de financement si positif Besoin de financement si négatif		-27 000,00
---	--	------------

(1) Détailler les articles conformément au plan de comptes utilisé.

(2) A remplir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats ;

(3) Lorsque l'opération d'équipement constitue un chapitre faisant l'objet d'un vote, ces deux colonnes sont renseignées. Dans ce cas, le vote de l'assemblée porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(4) Lorsque l'opération d'équipement est présentée pour information, seules ces deux colonnes sont renseignées.

III - VOTE DU BUDGET

III

DETAIL DES CHAPITRES D'OPERATION D'EQUIPEMENT

B3

OPERATION D'EQUIPEMENT N° 93013

LIBELLE : VOIRIE RESEAUX RIVIERES

POUR VOTE (Chapitre)

Art. (1)	Libellé (1)	Réalisations cumulées au 01/01/2017	Restes à réaliser 2016 (2)(4)	Propositions nouvelles (3)	Vote (3)	Montant pour information (4)
DEPENSES		2 264 013,10	^a 135 144,98	255 220,19	^b	^b
20	Immobilisations incorporelles	57 331,71	0,00	0,00		
202	Frais réalisation documents urbanisme et numé	2 047,87	0,00	0,00		
2031	Frais d'études	55 175,84	0,00	0,00		
2033	Frais d'insertion	108,00	0,00	0,00		
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00		
21	Immobilisations corporelles	2 185 494,36	129 180,98	255 220,19		
2111	Terrains nus	30 286,68	0,00	0,00		
2121	Plantations d'arbres et d'arbustes	61 830,93	0,00	0,00		
2128	Autres agencements et aménagements de terr	33 870,74	0,00	0,00		
2135	Installat° générales, agencements, aménagem	91 405,16	0,00	0,00		
2138	Autres constructions	3 700,85	0,00	0,00		
2151	Réseaux de voirie	1 101 314,00	26 794,92	233 420,60		
2152	Installations de voirie	459 933,55	95 603,91	10 045,98		
21531	Réseaux d'adduction d'eau	792,22	0,00	0,00		
21534	Réseaux d'électrification	95 180,08	6 782,15	11 753,61		
21538	Autres réseaux	251 926,50	0,00	0,00		
2188	Autres immobilisations corporelles	55 253,65	0,00	0,00		
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00		
23	Immobilisations en cours	21 187,03	5 964,00	0,00		
2315	Installations, matériel et outillage techniques	19 182,00	5 964,00	0,00		
238	Avances et acomptes versés sur commandes	2 005,03	0,00	0,00		

RECETTES (répartition) (Pour information)		Restes à réaliser 2016 (2)	Recettes de l'exercice
TOTAL RECETTES AFFECTEES		^c	^d 37 151,87
13	Subventions d'investissement		37 151,87
1322	Régions		0,00
1323	Départements		37 151,87
1328	Autres		0,00
16	Emprunts et dettes assimilées		0,00

RESULTAT = (c+d) - (a+b) Excédent de financement si positif Besoin de financement si négatif		-353 213,30
---	--	--------------------

(1) Détailler les articles conformément au plan de comptes utilisé.

(2) A remplir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats.

(3) Lorsque l'opération d'équipement constitue un chapitre faisant l'objet d'un vote, ces deux colonnes sont renseignées. Dans ce cas, le vote de l'assemblée porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(4) Lorsque l'opération d'équipement est présentée pour information, seules ces deux colonnes sont renseignées.

III - VOTE DU BUDGET

III

DETAIL DES CHAPITRES D'OPERATION D'EQUIPEMENT

B3

OPERATION D'EQUIPEMENT N° 93049

LIBELLE : OPERATIONS FONCIERES

POUR VOTE (Chapitre)

Art. (1)	Libellé (1)	Réalisations cumulées au 01/01/2017	Restes à réaliser 2016 (2)(4)	Propositions nouvelles (3)	Vote (3)	Montant pour information (4)
DEPENSES		996 259,43	^a 30 000,00	0,00	^b	^b
20	Immobilisations incorporelles	994,35	0,00	0,00		
2031	Frais d'études	994,35	0,00	0,00		
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00		
21	Immobilisations corporelles	995 265,08	30 000,00	0,00		
2111	Terrains nus	743 679,70	30 000,00	0,00		
2115	Terrains bâtis	200 846,74	0,00	0,00		
2138	Autres constructions	50 738,64	0,00	0,00		
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00		
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00		

RECETTES (répartition) (Pour information)		Restes à réaliser 2016 (2)	Recettes de l'exercice
TOTAL RECETTES AFFECTEES		^c	^d 0,00
13	Subventions d'investissement		0,00
1323	Départements		0,00
1328	Autres		0,00
16	Emprunts et dettes assimilées		0,00

RESULTAT = (c+d) - (a+b) Excédent de financement si positif Besoin de financement si négatif		-30 000,00
---	--	------------

(1) Détailler les articles conformément au plan de comptes utilisé.

(2) A remplir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats.

(3) Lorsque l'opération d'équipement constitue un chapitre faisant l'objet d'un vote, ces deux colonnes sont renseignées. Dans ce cas, le vote de l'assemblée porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(4) Lorsque l'opération d'équipement est présentée pour information, seules ces deux colonnes sont renseignées.

IV - ANNEXES

IV

ELEMENTS DU BILAN - ETAT DE LA DETTE
REPARTITION PAR NATURE DE DETTES (hors 16449 et 166) (suite)

A2.2

Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Couverture ? O/N (10)	Montant couvert	Catégorie d'emprunt après ouverture éventuelle (11)	Capital restant du au 01/01/2017	Durée résiduelle (en années)	Taux d'intérêt			Annuités de l'exercice			ICNE de l'exercice	
						Type de taux (12)	Index (13)	Niveau du taux d'intérêt à la date de vote du budget (14)	Capital	Charges d'intérêt (15)	Intérêts perçus (16)		
													INDEXE LIV
164 Emprunts auprès d'établissement de crédit (Total)													
1641 Emprunts en euros (total)		0,00		3 753 441,73					199 714,09	99 630,48	0,00	10 984,12	
60174691314 - 0		0,00		3 753 441,73					199 714,09	99 630,48	0,00	10 984,12	
8899311	N	0,00		211 461,61	20,17	R	INDEXE LIV	2,88408	8 455,09	4 416,07	0,00	0,00	
00000128945	N	0,00		1 128 565,58	14,50	R	EURIBOR	1,79291	75 237,71	16 133,79	0,00	6 525,22	
5051484	N	0,00		1 464 356,87	15,92	F		4,25	65 404,89	61 201,95	0,00	0,00	
	N	0,00		949 057,67	18,50	R	INDEXE LIV	1,76942	50 616,40	17 878,67	0,00	4 458,90	
Total général		0,00		3 753 441,73					199 714,09	99 630,48	0,00	10 984,12	

(9) S'agissant des emprunts assortis d'une ligne de trésorerie, il faut faire ressortir le remboursement du capital de la dette prévue pour l'exercice correspondant au véritable endettement.

(10) Si l'emprunt est soumis à couverture, il convient de compléter le tableau « détail des opérations de couverture ».

(11) Catégorie d'emprunt. Exemple A-1 (cf. la classification des emprunts suivant la typologie de la circulaire IOCB1015077C du 25 juin 2010 sur les produits financiers offerts aux collectivités territoriales).

(12) Type de taux d'intérêt : F : fixe ; V : variable simple ; C : complexe (c'est-à-dire un taux variable qui n'est pas seulement défini comme la simple addition d'un taux usuel de référence et d'une marge exprimée en point de pourcentage).

(13) Mentionner le ou les index utilisés sur l'année.

(14) Taux après opérations de couverture éventuelles. S'agissant du niveau de taux, pour un emprunt à taux variable, indiquer le niveau à la date de vote du budget.

(15) Il s'agit des intérêts dus au titre du contrat initial et comptabilisés à l'article 66111 « Intérêts réglés à l'échéance » (intérêts décaissés) et intérêts éventuels dus au titre du contrat d'échange éventuel et comptabilisés à l'article 668.

(16) Indiquer les intérêts reçus au titre du contrat d'échange et comptabilisés au 768.

IV - ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN METHODES UTILISEES POUR LES AMORTISSEMENTS	A3

CHOIX DU CONSEIL MUNICIPAL			Délibération du
Biens de faible valeur			12/07/2011
Seuil unitaire en deçà duquel les immobilisations de peu de valeur s'amortissent sur un an (article R.2321-1 du CGCT) : 500,00€			
Procédure d'amortissement (linéaire, dégressif, variable)	Catégories de biens amortis	Durée (en années)	
Linéaire	Agencements et aménagements de bâtiments	15	20/02/1996
Linéaire	Appareils de laboratoire	5	20/02/1996
Linéaire	Appareils de levage - ascenseurs	20	20/02/1996
Linéaire	Autres agencements et aménagements de terrains	15	20/02/1996
Linéaire	Bâtiments légers, abris	10	20/02/1996
Linéaire	Camions et Véhicules Industriels	4	20/02/1996
Linéaire	Coffre-fort	20	20/02/1996
Linéaire	Equipements de garages et ateliers	10	20/02/1996
Linéaire	Equipements de garages et ateliers	10	20/02/1996
Linéaire	Equipements des cuisines	10	20/02/1996
Linéaire	Installations de voirie	20	20/02/1996
Linéaire	Installations électriques et téléphoniques	15	20/02/1996
Linéaire	Installations et appareils de chauffage	10	20/02/1996
Linéaire	Logiciels	2	20/02/1996
Linéaire	Matériel de bureau électrique ou électronique	5	20/02/1996
Linéaire	Matériel informatique	2	20/02/1996
Linéaire	Matériels classiques	6	20/02/1996
Linéaire	Mobilier	10	20/02/1996
Linéaire	Plantations	15	20/02/1996
Linéaire	Voitures	5	20/02/1996

IV - ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN	A6.2
EQUILIBRE DES OPERATIONS FINANCIERES - RECETTES	

RESSOURCES PROPRES

Art. (1)	Libellé (1)	Propositions nouvelles	Vote (2)
RECETTES (RESSOURCES PROPRES) = a + b		376 526,96	III 376 526,96
Ressources propres externes de l'année (a)		134 000,00	134 000,00
10222	Dotations, fonds divers et réserves	129 000,00	129 000,00
10226	Taxe d'aménagement	5 000,00	5 000,00
Ressources propres internes de l'année (b)(3)		242 526,96	242 526,96
2802	Frais réalisation documents urbanisme et numérisation cadastre	6 516,90	6 516,90
280422	Privé - Bâtiments et installations	3 612,00	3 612,00
28051	Concessions et droits similaires	8 684,34	8 684,34
28121	Plantations d'arbres et d'arbustes	5 547,01	5 547,01
28128	Autres agencements et aménagements de terrains	26 100,20	26 100,20
281311	Hôtel de ville	783,04	783,04
281312	Bâtiments scolaires	1 394,00	1 394,00
281318	Autres bâtiments publics	1 559,00	1 559,00
28132	Immeubles de rapport	1 593,00	1 593,00
28135	Installat ^o générales, agencements, aménagement des construct ^o	20 746,96	20 746,96
28151	Réseaux de voirie	4 663,96	4 663,96
28152	Installations de voirie	31 204,22	31 204,22
281534	Réseaux d'électrification	15 320,22	15 320,22
281538	Autres réseaux	1 021,80	1 021,80
281568	Autre matériel et outillage d'incendie et de défense civile	1 205,00	1 205,00
281571	Matériel roulant	30 185,55	30 185,55
281578	Autre matériel et outillage de voirie	15 021,20	15 021,20
28158	Autres installations, matériel et outillage techniques	3 378,20	3 378,20
28183	Matériel de bureau et matériel informatique	21 876,54	21 876,54
28184	Mobilier	24 660,50	24 660,50
28188	Autres immobilisations corporelles	17 453,32	17 453,32
024	Produits de cessions	0,00	0,00
021	Virement de la section de fonctionnement	0,00	0,00

	Opérations de l'exercice III	Restes à réaliser en recettes de l'exercice précédent (4)(5)	Solde d'exécution R001 (4)(5)	Affectation R1068 (4)	TOTAL IV
Total ressources propres disponibles	376 526,96	368 112,00	1 942 663,54	8 400,63	2 695 703,13

	Montant	
Dépenses à couvrir par des ressources propres	II	2 228 896,92
Ressources propres disponibles	IV	2 695 703,13
Solde	V = IV - II (6)	+ 466 806,21

(1) Les comptes 15, 169, 26, 27, 28, 29, 39, 481, 49 et 59 sont à détailler conformément au plan de comptes.

(2) Crédits de l'exercice votés lors de la séance.

(3) Les comptes 15, 29, 39, 49 et 59 sont présentés uniquement si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions budgétaires.

(4) Inscrire uniquement si le compte administratif est voté ou en cas de reprise anticipée des résultats de l'exercice précédent.

(5) Indiquer le montant correspondant figurant en II - Présentation générale du budget - vue d'ensemble.

(6) Indiquer le signe algébrique.

IV - ANNEXES

IV

ELEMENTS DU BILAN - DETAIL DES OPERATIONS POUR COMPTE DE TIERS (Détail) (1)

A9

CHAPITRE D'OPERATIONS POUR COMPTE DE TIERS (Détail) (1)

N° opération : 45807006	Intitulé de l'opération : Sente à Morlon	Date de la délibération :			
		Pour mémoire réalisations cumulées au 01/01/2017 (2)	RAR 2016 (3)	Nouveaux crédits votés	Total (4)
DEPENSES (a)					
458107006 Dépenses nouvelles (5)		75 626,51	0,00	0,00	0,00
Annulations sur dépenses (c)(6)		75 626,51	0,00	0,00	0,00
		0,00	0,00	0,00	0,00
Dépenses nettes (a-c)		75 626,51	0,00	0,00	0,00
RECETTES (b)					
458207006 Financement par le tiers et par d'autres tiers (7)		75 626,51	0,00	0,00	0,00
Annulations sur recettes (d)(6)		0,00	0,00	0,00	0,00
		0,00	0,00	0,00	0,00
Recettes nettes (b-d)		75 626,51	0,00	0,00	0,00

- (1) Ouvrir un cadre par opération pour compte de tiers
(2) Ensemble des réalisations connues (hors restes à réaliser)
(3) A remplir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats.
(4) Total = Restes à réaliser N-1 + Nouveaux crédits votés.
(5) Inscrire le chapitre et la nature des travaux
(6) Le chapitre 45 doit être détaillé conformément au plan de comptes, tant en dépenses qu'en recettes.
(7) Indiquer le chapitre

Mairie de HOUDAN - 78 - Commune de Houdan	BP	2017
---	----	------

IV - ANNEXES	
ELEMENTS DU BILAN - DETAIL DES OPERATIONS POUR COMPTE DE TIERS (Détail) (1)	IV A9

CHAPITRE D'OPERATIONS POUR COMPTE DE TIERS (Détail) (1)

N° opération : 45814001	Intitulé de l'opération : Chemin Brûlé	Date de la délibération :			
		Pour mémoire réalisations cumulées au 01/01/2017 (2)	RAR 2016 (3)	Nouveaux crédits votés	Total (4)
DEPENSES (a)					
458114001 Dépenses nouvelles (5)		311 094,24	0,00	0,00	0,00
Annulations sur dépenses (c)(6)		311 094,24	0,00	0,00	0,00
Dépenses nettes (a-c)		311 094,24	0,00	0,00	0,00
RECETTES (b)					
458214001 Financement par le tiers et par d'autres tiers (7)		311 094,23	0,00	0,00	0,00
Annulations sur recettes (d)(6)		0,00	0,00	0,00	0,00
Recettes nettes (b-d)		311 094,23	0,00	0,00	0,00

(1) Ouvrir un cadre par opération pour compte de tiers.
(2) Ensemble des réalisations connues (hors restes à réaliser).
(3) A remplir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats.
(4) Total = Restes à réaliser N-1 + Nouveaux crédits votés.
(5) Inscrire le chapitre et la nature des travaux.
(6) Le chapitre 45 doit être détaillé conformément au plan de comptes, tant en dépenses qu'en recettes.
(7) Indiquer le chapitre

IV - ANNEXES

IV

ENGAGEMENTS HORS BILAN - ENGAGEMENTS DONNES ET RECUS
EMPRUNTS GARANTIS PAR LA COMMUNE OU L'ETABLISSEMENT

B1.1

ETAT DES EMPRUNTS GARANTIS PAR LA COMMUNE OU L'ETABLISSEMENT (art. L.2313-1 6°, L.5211-36 et L.5711-1 du CGCT)

Designation du bénéficiaire	Année de mobilisation et profil d'amortissement de l'emprunt (1)		Objet de l'emprunt garanti	Organisme prêteur ou chef de file	Montant initial	Capital restant du au 01/01/2017	Durée résiduelle	Périodicité des remboursements (2)	Taux initial			Taux à la date du vote du budget (6)			Catégorie d'emprunt (7)	Indices ou devises pouvant modifier l'emprunt	Annuité garantie au cours de l'exercice	
	Année	Profil							Taux (3)	Index (4)	Taux actuariel (5)	Taux (3)	Index (4)	Niveau de taux			En intérêts (8)	En capital
Total des emprunts contractés par des collectivités ou des EP (hors logements sociaux)					0,00	0,00										0,00	0,00	
Total des emprunts autres que ceux contractés par des collectivités ou des EP (hors logements sociaux)					0,00	0,00										0,00	0,00	
Total des emprunts contractés pour des opérations de logement social					6 268 196,55	5 500 844,31										105 733,99	86 066,38	
SOVAL	1993	X	Construction 18 logements Allée de la Vierge	CAISSE DES DEPOTS ET CONSIGNATIONS	720 709,55	328 917,52	9,33	A	V	INDEXE LIV	4,3	V	INDEXE LIV	4,3	INDEXE LIV	14 143,45	28 190,43	
SOVAL	2003	X	Réhabilitation de 16 logements 1 et 3 rue du Parc	CAISSE DES DEPOTS ET CONSIGNATIONS	208 733,00	37 460,00	1,67	A	F		3,45	F				1 292,37	18 873,59	
SOVAL	2009	P	PLS 2007 foncier de 29 logis rue d'Eperron	DEXIA CREDIT LOCAL	153 367,00	148 333,67	43,33	T	R	INDEXE LIV	3,09	R	INDEXE LIV	3,09	INDEXE LIV	4 572,49	531,53	
SOVAL	2010	P	PLS - Construction de 29 logis rue d'Eperron	DEXIA CREDIT LOCAL	1 890 739,00	1 691 485,12	23,33	T	R	INDEXE LIV	3,09	R	INDEXE LIV	3,09	INDEXE LIV	51 830,43	36 062,86	
SOVAL	2016	X	Réhabilitation Residence des Clos de l'Ecu	CAISSE DES DEPOTS ET CONSIGNATIONS	2 049 648,00	2 049 648,00	23,67	A	R	INDEXE LIV	1,35	R	INDEXE LIV	1,35	A-1	27 670,25	1 000,00	
SOVAL	2016	X	Réhabilitation de 15 logis 6 rue de la Vierge	CAISSE DES DEPOTS ET CONSIGNATIONS	202 500,00	202 500,00	23,67	A	R	INDEXE LIV	0,5	R	INDEXE LIV	0,5	INDEXE LIV	1 012,50	0,00	

(1) Indiquer C pour amortissement constant, P pour amortissement progressif, F pour in fine, X pour autres (à préciser).

(2) Indiquer la périodicité des remboursements A : annuelle ; M : mensuelle ; B : bimestrielle ; S : semestrielle ; T : trimestrielle ; X : autre.

(3) Type de taux d'intérêt : F : fixe ; V : variable simple ; C : complexe (c'est-à-dire un taux variable qui n'est pas seulement défini comme la simple addition d'un taux usuel de référence et d'une marge exprimée en point de pourcentage).

(4) Indiquer le type d'index (ex : EURIBOR 3 mois...).

(5) Taux annuel, tous frais compris.

(6) Taux hors opération de couverture. Pour les emprunts à taux variable, indiquer le niveau à la date de vote du budget.

(7) Catégorie d'emprunt hors opération de couverture. Exemple A-1 (cf. la classification des emprunts suivant la typologie de la circulaire JOCB1015077C du 25 juin 2010 sur les produits financiers offerts aux collectivités territoriales).

(8) Il s'agit des intérêts dus au titre du contrat initial et comptabilisés à l'article 66111 « Intérêts réglés à l'échéance » (intérêts décaissés).

IV - ANNEXES	IV
ENGAGEMENTS HORS BILAN - ENGAGEMENTS DONNES ET RECUS SUBVENTIONS VERSEES DANS LE CADRE DU VOTE DU BUDGET (article L. 2311-7 du CGCT)	B1.7

Article (1)	Subventions (2)	Objet (3)	Nom de l'organisme	Nature juridique de l'organisme	Montant de la subvention
FONCTIONNEMENT					
657426	26	Subvention de fonctionnement	CENTRE DE CULTURE ET LOISIRS DE HOUDAN	Associations	1 500,00
657427	27	Subvention de Fonctionnement	ASSOC RESTAURATION DES ORGUES	Autres	500,00
657428	28	Subvention de fonctionnement	SYNDICAT D'INITIATIVE	Autres	400,00
657430	30	Subvention de fonctionnement	COMITE DE JUMELAGE	Associations	3 050,00
657431	31	Subvention de fonctionnement	LES BARDES	Autres	300,00
657432	32	Subvention de Fonctionnement	DIXMUDE - ASSOCIATION SPORTIVE	Associations	8 000,00
657433	33	Subvention de fonctionnement	USH HAND BALL	Associations	10 000,00
657434	34	Subvention de fonctionnement	USH GYMNASTIQUE VOLONTAIRE	Associations	1 000,00
657435	35	Subvention de fonctionnement	TENNIS CLUB DE HOUDAN	Associations	6 000,00
657438	38	Subvention de fonctionnement	KARATE DO	Associations	1 300,00
657441	41	Subvention de fonctionnement	ASSOC SPORTIVE DU COLLEGE	Associations	1 250,00
657442	42	Subvention de fonctionnement	PETANQUE HOUDANAISE	Associations	2 000,00
657443	43	Subvention de fonctionnement	ASSOC PECHEURS DE LA VESGRE	Autres	1 250,00
657444	44	Subvention de fonctionnement	AMICALE DE LA TOUR	Associations	2 000,00
657448	48	Subvention de fonctionnement	ACPG CATM	Autres	250,00
657449	49	Subvention de fonctionnement	UNION NATIONALE DES COMBATTANTS	Autres	290,00
657450	50	Subvention de fonctionnement	MEDAILLES MILITAIRES	Associations	250,00
657452	52	Subvention de fonctionnement	SACCY	Autres	2 000,00
657460	60	Subvention de fonctionnement	FNACA MONTFORT HOUDAN	Autres	250,00
657461	61	Subvention de fonctionnement	KASSOUMAI 78	Associations	500,00
657464	64	Subvention de fonctionnement	ENTENTE CYCLISTE DU HOUDANAIS	Associations	9 500,00
657466	66	Subvention de fonctionnement	ASSOC LE DONJON DE HOUDAN	Autres	500,00
657478	78	Subvention de fonctionnement	ALLIANCE JUDO DU PAYS HOUDANAIS	Autres	1 000,00
657479	79	Subvention de fonctionnement	ATENA 78	Autres	500,00
657482	82	Subvention de fonctionnement	OGEC - ECOLE JEANNE D'ARC	Associations	6 466,00

(1) Indiquer l'article d'imputation de la subvention.

(2) Dénomination ou numéro éventuel de la subvention.

(3) Objet pour lequel est versée la subvention.

Mairie de HOUDAN - 78 - Commune de Houdan		BP	2017
--	--	-----------	-------------

IV - ANNEXES		IV
AUTRES ELEMENTS D'INFORMATIONS - ETAT DU PERSONNEL AU 01/01/2017		C1

(1) Les grades ou emplois sont désignés conformément à la circulaire n° NOR/INT/1995/00102/C du 23 mars 1995. Les emplois fonctionnels sont également comptabilisés dans leur filière d'origine.
 (2) Catégories : A, B ou C.
 (3) Emplois budgétaires créés par l'assemblée délibérante : les emplois permanents à temps complet sont comptabilisés pour une unité, les emplois à temps non complet sont comptabilisés à hauteur de la quotité de travail prévue par la délibération créant l'emploi.
 (4) Equivalent temps plein annuel travaillé (ETPT) : le décompte est proportionnel à l'activité des agents, mesurée par leur quotité de temps de travail et par leur période d'activité sur l'année.
 Exemple : un agent à temps plein (quotité de travail = 100%) présent toute l'année correspond à 1 ETPT ; un agent à temps partiel, à 80% (quotité de travail = 80%) présent toute l'année correspond à 0,8 ETPT ; un agent à temps partiel, à 80% (quotité de travail = 80%) présent la moitié de l'année (ex : CDD de 6 mois, recrutement à mi-année) correspond à 0,4 ETPT (0,8 * 6/12).
 (5) Par exemple : emplois dont les missions ne correspondent pas à un cadre d'emploi existant, « emplois spécifiques » régis par l'article 139 ter de la loi n°84-53 du 26 janvier 1984 etc.

Mairie de HOUDAN - 78 - Commune de Houdan

2017

BP

IV - ANNEXES

IV

AUTRES ELEMENTS D'INFORMATIONS - ETAT DU PERSONNEL AU 01/01/2017

C1

(1) CATEGORIES: A, B et C.

(2) SECTEUR ADM : Administratif

TECH : Technique.

URB : Urbanisme (dont aménagement urbain).

S : Social.

MS : Médico-social.

MT : Médico-technique.

SP : Sportif.

CULT : Culturel

ANIM : Animation.

PM : Police.

OTR : missions non rattachables à une filière

(3) REMUNERATION : Référence à un indice brut (indiquer le niveau de l'indice brut) de la fonction publique ou en euros annuels bruts (indiquer l'ensemble des éléments de la rémunération brute annuelle).

(4) CONTRAT : Moif du contrat (loi du 26 janvier 1984 modifiée) :

3-a" : article 3, 1^{ère} alinéa - accroissement temporaire d'activité.

3-b : article 3, 2^{ème} alinéa - accroissement saisonnier d'activité.

3-1 : remplacement d'un fonctionnaire autorisé à servir à temps partiel ou indisponible (maladie, maternité...)

3-2 : vacance temporaire d'un emploi.

3-3-1" : absence de cadre d'emplois de fonctionnaires susceptibles d'assurer les fonctions correspondantes.

3-3-2" : emplois du niveau de la catégorie A lorsque les besoins des services ou la nature des fonctions le justifient.

3-3-3" : emplois de secrétaire de mairie des communes de moins de 1 000 habitants et de secrétaire des groupements composés de communes dont la population moyenne est inférieure à ce seuil.

3-3-4" : emplois à temps non complet des communes de moins de 1 000 habitants et des groupements composés de communes dont la population moyenne est inférieure à ce seuil, lorsque la qualité de temps de travail est inférieure à 50 %.

3-3-5" : emplois des communes de moins de 2 000 habitants et des groupements de communes de moins de 10 000 habitants dont la création ou la suppression dépend de la décision d'une autorité qui s'impose à la collectivité ou à l'établissement en matière de

création, de changement de penneire ou de suppression d'un service public.

3-4 : article 21 de la loi n°2012-347 : contrat à durée indéterminée obligatoirement proposée à un agent contractuel.

38 : article 38 (travailleurs handicapés catégorie C.

47 : article 47 recrutements directs sur emplois fonctionnels

110 : article 110 collaborateurs de groupes de cabinets.

110-1 : collaborateurs de groupes d'élus.

A : autres (préciser)

(5) Indiquer si l'agent contractuel est titulaire d'un contrat à durée déterminée (CDD) ou d'un contrat à durée indéterminée (CDI). Les contrats particuliers devront être labellisés "Autres" et feront l'objet d'une précision (ex. : "contrats aidés").

(6) Occupent un emploi permanent de la fonction publique territoriale, les agents non titulaires recrutés sur le fondement des articles 3-1, 3-2, 3-3, 38 et 47 de la loi n°84-53 du 26 janvier 1984, ainsi que les agents qui sont titulaires d'un contrat à durée indéterminée pris sur le fondement de l'article 21 de la loi n°2012-347

(7) Occupent un emploi non permanent de la fonction publique territoriale, les agents non titulaires recrutés sur le fondement des articles 3, 110 et 110-1.

(8) Si un contrat fixe comme référence de rémunération un traitement hors échelle, il convient de mentionner le chevron conformément à l'article 6 décret 85-1148 du 20 octobre 1985.

IV - ANNEXES	IV
ARRETE ET SIGNATURES	D2

Présenté par le Maire de HOUDAN,
A Houdan, le 13/04/2017
Le Maire de HOUDAN,



Délibéré par le Conseil Municipal, réuni en session ordinaire

A Houdan, le 13/04/2017

Les membres du Conseil Municipal,

Nombre de membres en exercice : 23
Nombre de membres présents : 18
Nombre de suffrages exprimés : 22

VOTES : Pour : 19
Contre : 1
Abstention : 3

Date de convocation : 30/03/2017

Jean-Marie TETART	
Catherine BUON	
Christophe VEILLE	
Marie-Laure BOUDEVILLE donne pouvoir à Véronique GARCIA	
Claude RICHARD	
Catherine VERGARA	
Hervé LENFANT	
Marie-Jeanne GROS	
Damien VANHALST	
Véronique GARCIA	
Dominique GOBIN	
Karine BOULVRAY donne pouvoir à Isabelle LEBRUN	
Jean-Pierre LEHMULLER	

2013

2013
2013